

Rapport Trimestriel, T1 2014

Fiche Technique

Date de lancement	25 Juin 2010
Domicile	Maroc
Devise	MAD
Forme Juridique	FCP/droit marocain
Code ISIN	MA0000037095
VL d'origine	MAD 1 000
Horizon de placement recommandé	1 an
Min. souscription	1 part
Frais de gestion	0.6%
Droit d'entrée	0%
Droit de sortie	0%
Frais de perf	0%
Valorisation	Quotidienne
Benchmark	MBI CT
Dépositaire	Attijariwafa Bank
Gérant	Tariq Obaid
Actif Net (31/03/14)	MAD 792.31 m
Auditeurs	Cabinet Saaidi & Associés

Performances des Fonds (%)

Q1	1.11%
YTD	1.11%
SI	14.15%

Stratégie d'Investissement & Profil du fonds :

Le fonds est un OPCVM « Monétaire ». Le FCP AD CASH s'adresse aux investisseurs souhaitant placer leurs liquidités sur une courte période.

L'objectif de gestion du FCP AD CASH est celui de procurer aux porteurs de parts un rendement comparable à celui offert sur le marché monétaire au jour le jour, avec un risque limité et une disponibilité à tout moment.

Dans cette optique, le FCP investira à hauteur de 50% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM « monétaire », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances de durée initiale ou résiduelle inférieure à un an, tout en respectant la réglementation.

La sensibilité du fonds à toute variation des taux d'intérêts est en permanence inférieure ou égale à 0,5%. Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

Commentaire du Gérant :

Le creusement du déficit de liquidité bancaire s'est poursuivi durant ce premier trimestre de l'année 2014 pour atteindre MAD 80,4 milliards en hausse de MAD 2,3 milliards par rapport au trimestre précédent. Cette baisse traduit l'effet restrictif de plusieurs facteurs autonomes de liquidités, notamment les opérations du trésor qui ont été à l'origine d'une ponction de liquidité de MAD 2,6 milliards. Ceci est dû à la différence entre d'une part, les souscriptions bancaires aux adjudications des bons du Trésor et l'encaissement des recettes fiscales et douanières, et d'autre part, le remboursement des échéances de la dette intérieure, le paiement des salaires des fonctionnaires et le règlement des dépenses de compensation, ainsi qu'aux injections de liquidité issues des interventions du Trésor sur le marché monétaire.

De ce fait, Bank Al-Maghrib continue à fournir du cash pour soutenir l'équilibre du marché essentiellement à travers les avances à 7 jours sur appel d'offres pour un montant quotidien moyen de MAD 52 milliards, en baisse de plus de 7% par rapport au trimestre précédent. La Banque Centrale est également intervenu à travers son nouveau programme de prêts garantis sur une durée d'un an pour un montant de MAD 8 milliards, ce qui a porté l'encours total des opérations à plus long terme à MAD 18 milliards contre MAD 20 milliards le trimestre précédent.

Le Trésor quant à lui, augmente l'encours de ses placements sur le marché monétaire pour s'établir à MAD 2,4 milliards en moyenne quotidienne contre MAD 1,6 milliards enregistrée au cours du trimestre précédent. De ce fait, les rendements sur le marché monétaire sont restés globalement équilibrés au cours de ce premier trimestre de l'année 2014 et n'ont pas enregistré de tensions significatives : le TMP interbancaire a affiché une moyenne trimestrielle de 3,05% en baisse d'un demi point de base par rapport au niveau enregistré le trimestre précédent, et le taux REPO moyen sur le trimestre s'est apprécié légèrement à 2,91%, contre une moyenne de 2,89% enregistré en T3 2013.

En parallèle, le volume moyen des transactions interbancaires a progressé de 4,5% par rapport au trimestre précédent pour atteindre MAD 2,47 milliards.

Il est à noter que le conseil de BAM lors de sa réunion trimestrielle, tenue le 25 mars 2014, a décidé, de maintenir le taux directeur à 3% dans un contexte caractérisé par une prévision centrale de l'inflation en ligne avec l'objectif de stabilité des prix à moyen terme et une balance des risques globalement équilibrée ; par ailleurs, le Conseil a décidé de réduire le taux de la réserve monétaire de 2 points, pour le ramener à 2% vu la persistance de besoins importants de liquidité sur le marché monétaire.

Côté performance, le FCP AD CASH a réalisé durant ce trimestre une performance 1,11% contre 1,10% pour le benchmark.

AD CAPITAL

219 Angle Blvd Zerktoni et Roudani
Casablanca – Maroc
Tél : +212 522 25 17 45
Fax : +212 522 99 18 57

www.adcapital.ma

Disclaimer : Ce document est destiné à des clients professionnels. Les informations qu'il contient, sont fournies à titre informatif uniquement, elles ne constituent en aucun cas un engagement contractuel de la part de AD Capital.

Avant toute souscription, il est rappelé que l'investisseur doit prendre connaissance de la documentation juridique concernant le fonds en tant que produit notamment la note d'information de l'OPCVM.

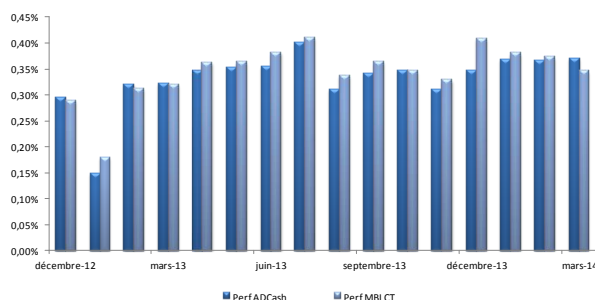
La note d'information et les documents périodiques réglementaires sont disponibles sur le site Internet d'AD Capital.

Rapport Trimestriel, T1 2014

Fiche Technique

Date de lancement	25 Juin 2010
Domicile	Maroc
Devise	MAD
Forme Juridique	FCP/droit marocain
Code ISIN	MA0000037095
VL d'origine	MAD 1 000
Horizon de placement recommandé	1 an
Min. souscription	1 part
Frais de gestion	0.6%
Droit d'entrée	0%
Droit de sortie	0%
Frais de perf	0%
Valorisation	Quotidienne
Benchmark	MBI CT
Dépositaire	Attijariwafa Bank
Gérants	Tariq Obaid
Actif Net (31/03/14)	MAD 792.31 m
Auditeurs	Cabinet Saaidi & Associés
Performances du Fonds (%)	
Q1	1.11%
YTD	1.11%
SI	14.15%

Performance AD CASH Vs. MBI CT



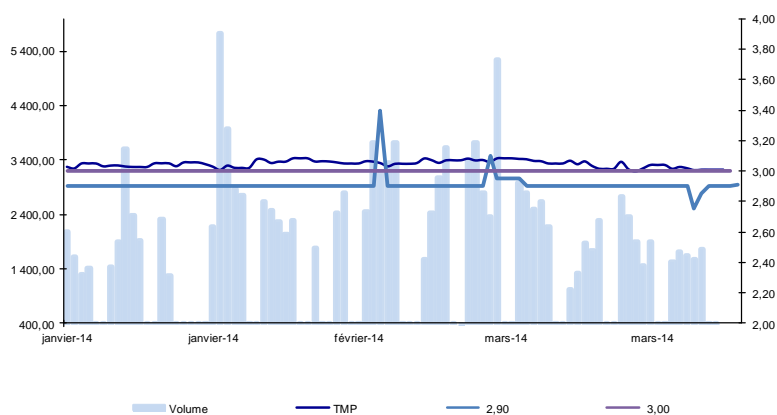
Données Techniques au 31/03/2014

Duration	0.38
Sensibilité	0.37
Perf. YTD	1.11%
Perf. SI	14.15%

Statistiques Mensuelles 2014

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Performance	0.37%	0.37%	0.37%									
Duration	0.43	0.47	0.38									
Sensibilité	0.41	0.45	0.37									

Evolution des Indicateurs du Marché Monétaire – T1 2014 -



AD CAPITAL

219 Angle Blvd Zerktouni et Roudani
Casablanca – Maroc
Tél. : +212 522 25 17 45
Fax : +212 522 99 18 57
www.adcapital.ma

Disclaimer : Ce document est destiné à des clients professionnels. Les informations qu'il contient, sont fournies à titre informatif uniquement, elles ne constituent en aucun cas un engagement contractuel de la part de AD Capital. Avant toute souscription, il est rappelé que l'investisseur doit prendre connaissance de la documentation juridique concernant le fonds en tant que produit notamment la note d'information de l'OPCVM. La note d'information et les documents périodiques réglementaires sont disponibles sur le site Internet d'AD Capital.